



**HAL**  
open science

# L'interdiction du glyphosate et du maïs transgénique au Mexique : López Obrador et le populisme écologique

Nina-Lou Gachet, Jean Foyer

## ► To cite this version:

Nina-Lou Gachet, Jean Foyer. L'interdiction du glyphosate et du maïs transgénique au Mexique : López Obrador et le populisme écologique. Cahiers des Amériques Latines, 2023, 104, 10.4000/123u5 . halshs-04684552

**HAL Id: halshs-04684552**

**<https://shs.hal.science/halshs-04684552v1>**

Submitted on 19 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Version auteur de : Nina-Lou Gachet y Jean Foyer**, «L'interdiction du glyphosate et du maïs transgénique au Mexique : López Obrador et le populisme écologique», *Cahiers des Amériques latines* [En línea], 104 | 2024,

## **L'interdiction du glyphosate et du maïs transgénique au Mexique : López Obrador et le populisme écologique**

Nina-Lou Gachet (Science Po Toulouse)  
Jean Foyer (CNRS-CREDA)

### **Résumé :**

Les précédents gouvernements populistes de gauche en Amérique latine (Evo Morales en Bolivie, Rafael Correa en Équateur notamment) ont eu le plus grand mal à concilier l'écologie politique avec leurs objectifs centraux de développement et de redistribution sociale. Les mêmes ambiguïtés entre ces différents courants, semblent se rejouer avec le gouvernement d'AMLO. Du fameux Tren Maya au grand programme rural Sembrando Vida, en passant par les coupes budgétaires drastiques au ministère de l'Environnement, la grande transformation annoncée par López Obrador ne semble concerner qu'à la marge l'écologie. Nous nous appuyons dans cet article sur une décision à forte valeur symbolique, celle de l'interdiction par décret de l'herbicide glyphosate et de la culture du maïs transgénique, pour montrer que, même les arbitrages a priori les plus favorables en faveur de l'écologie, demeurent ambigus. Selon notre analyse, non seulement la genèse du décret renvoie à des profondes contradictions au sein du gouvernement AMLO, mais une des seules avancées environnementales à mettre à son crédit relève de stratégies politiques externes et internes qui n'ont que très peu à voir avec des préoccupations environnementales.

### **Abstract:**

Previous populist left-wing governments in Latin America (Morales in Bolivia, Correa in Ecuador, among others) have had great difficulty reconciling political ecology with their main objective of development and social redistribution. The same ambiguities between these different currents, seems to be replayed with AMLO's government. From the famous Tren Maya to the big rural program Sembrando Vida, through the drastic budget cuts in the Ministry of the Environment, the great transformation announced by López Obrador seems to concern ecology only at the margin. In this article, we use a decision with a strong symbolic value, that of the prohibition by decree of the herbicide Glyphosate and the cultivation of transgenic corn, to show that even the most favourable arbitrations in favor of ecology remain fundamentally ambiguous. According to our analysis, not only does the genesis of the decree reveal deep contradictions within the AMLO government, but one of the only environmental advances to be credited to the AMLO government is the result of external and internal political strategies that have very little to do with environmental concerns.

### **Resumen:**

Los anteriores gobiernos populistas de izquierda en América Latina (Morales en Bolivia, Correa en Ecuador, entre otros) han tenido grandes dificultades para conciliar la ecología política con su objetivo central de desarrollo y redistribución social. Las mismas ambigüedades entre estas diferentes corrientes parecen reproducirse con el gobierno de AMLO. Desde el famoso Tren Maya hasta el gran programa rural Sembrando Vida, pasando por los drásticos recortes presupuestarios a la Secretaría de Medio Ambiente, la gran transformación anunciada por López Obrador parece preocuparse por la ecología sólo al margen. En este artículo, nos

apoyamos en una decisión con un fuerte valor simbólico, el decreto que prohíbe el herbicida Glifosato y el cultivo de maíz transgénico, para mostrar que incluso los arbitrajes más favorables a la ecología siguen siendo fundamentalmente ambiguos. Según nuestro análisis, la génesis del decreto no sólo apunta a profundas contradicciones dentro del gobierno de AMLO, sino que uno de los únicos avances ambientales que se le atribuyen es resultado de estrategias políticas externas e internas que muy poco tienen que ver con preocupaciones ambientales.

Mots clés : OGM, Glyphosate, Maïs, Mexique, Écologie, Populisme

Nina-Lou Gachet est diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse. Elle a soutenu en 2022 un mémoire sur les politiques environnementales du gouvernement de la 4T intitulé « Développement économique-social et protection de l'environnement : l'impossible arbitrage pour les populismes latino-américains ? Le cas du Mexique d'Andrés Manuel López Obrador ».

Jean Foyer est socio-anthropologue au CREDA, chargé de recherche CNRS et habilité à diriger les recherches depuis septembre 2021. Il a travaillé sur les liens entre savoirs, société et environnement au Mexique, dans la gouvernance globale et sur les agricultures alternatives (biodynamie) en France. Après une thèse sur les controverses autour des biotechnologies au Mexique, il a coordonné les projets Ecoverio et Climacop sur la gouvernance globale de l'environnement. Il est l'auteur de *Il était une fois la bio-révolution* (PUF, 2010) et a coordonné plusieurs ouvrages dont *Globalising the Climate* (Routledge, 2016) et *Les esprits scientifiques* (UGA, 2022).

## Introduction

« Je n'aime pas l'exploitation minière, je n'aime pas le pétrole mais j'aime encore moins la pauvreté et la misère ». Cette phrase prononcée pour la première fois par le président équatorien Rafael Correa en 2013, dans le cadre d'une interview pour le journal *El País*, a été utilisée à plusieurs reprises pour expliquer son positionnement quant à l'arbitrage entre protection de l'environnement et mesures développementalistes et sociales. Elle reflète plus généralement l'histoire d'une alliance difficile entre les régimes populistes de gauche en Amérique latine et l'écologie politique<sup>1</sup>. Cette alliance, apparemment solide dans un premier temps, a rapidement viré à la rupture radicale : la lutte contre la pauvreté et le développement économique sont entrés en friction avec les questions écologiques. Parmi les principaux marqueurs de la première phase des populismes écologiques des présidences de Rafael Correa

---

<sup>1</sup> Nous adoptons ici une définition relativement large mais néanmoins ancrée dans le contexte latino-américain de l'écologie politique comme un courant à la fois intellectuel et militant qui vise à politiser les questions environnementales, que ce soit par une réflexion générale autour des liens entre nature, société et relations de pouvoir [Durand Smith *et al.*, 2011], la contestation de différents projets capitalistes à fort impacts environnementaux (mines, barrages, infrastructures de transports, agricultures productivistes...) ou encore la mise en place de différentes alternatives de nature écologique (conservation, agroécologie, transports et énergies alternatives...). Le fondement de l'écologie politique repose donc sur l'idée que les changements environnementaux sont fortement corrélés aux processus sociaux et politiques à différentes échelles, et que pour mieux comprendre un problème environnemental, il est nécessaire de lier l'analyse de ce dernier aux relations sociales de production et à la distribution du pouvoir [Calderon-Contreras, 2013].

et Evo Morales figurent l'inclusion de référentiels autochtones à dimension écologique comme ceux de Pachamama [Poupeau, 2011], ou Buen Vivir dans les nouvelles constitutions et les discours politiques [Gudynas, 2011 ; Landivar & Ramillien, 2017], protagonisme international dans les négociations internationales environnementales [Cadalen, 2020] ou encore proposition de mécanismes innovants dans le domaine de la conservation et du changement climatique (initiative Yasuni-ITT dans le cas de l'Équateur). À cette phase a vite succédé une perte de crédibilité à l'international et des conflits socioenvironnementaux au niveau national portant majoritairement sur les options extractivistes et développementalistes de ces gouvernements et entamant plus ou moins définitivement les alliances avec les principaux acteurs de l'écologie politique [Lalander & Merimaa, 2017 ; Rebeyrolle, 2019].

Notre interrogation de départ vise à comprendre si cette difficulté à concilier d'une part développement économique pour générer des politiques de redistribution et, d'autre part, politiques en faveur de l'environnement, s'est rejouée dans le cadre du gouvernement d'Andrés Manuel López Obrador (AMLO). Plutôt que de nous centrer sur des controverses et conflits socioenvironnementaux déjà plus documentés et où le choc entre développementalisme et écologie est plus évident<sup>2</sup>, nous nous focaliserons ici sur une mesure à forte valeur symbolique pour tenter de comprendre l'approche de l'écologie du gouvernement AMLO : le décret d'interdiction du maïs transgénique et du glyphosate du 31 décembre 2020. Ce décret correspondait à l'une des rares promesses de campagne d'AMLO à caractère environnemental. Son double objectif est de substituer l'utilisation du pesticide glyphosate par des « alternatives durables » à l'horizon 2024, d'interdire ensuite la culture sur le territoire mexicain du maïs transgénique et de suspendre toute autorisation qui concerne l'usage de ce type de maïs dans l'alimentation des Mexicains.

Que nous dit ce décret de la politique environnementale du gouvernement d'AMLO ? Doit-on le voir comme le pilier écologique de la grande transformation prônée par AMLO ou comme une version mexicaine des populismes écologiques latino-américains [Cadalen, 2020], où l'écologie occupe une place essentiellement stratégique vis-à-vis de la scène internationale ou des alliances locales ? En nous appuyant sur une réflexion à mi-chemin entre la sociologie des controverses sociotechniques [Callon *et al.*, 2001 ; Lemieux, 2007] et la sociologie de l'action publique dans le secteur environnemental [Lascoumes, 1994], nous cherchons à documenter la portée du référentiel environnemental dans le projet politique porté par le gouvernement de López Obrador. Ces deux courants théoriques partagent une approche constructiviste de leurs objets, à savoir une approche « au concret » de la construction et de la mise en œuvre des innovations technoscientifiques ou de la mise en œuvre de politiques environnementales. Au-delà des idées et des discours, elles permettent de mettre en avant les instruments, les actions concrètes et les jeux d'acteurs et de pouvoirs autour de ces questions. Ces deux approches sont également liées à leur objet au sens où l'un des enjeux des controverses sociotechniques est précisément d'infléchir les politiques publiques, notamment autour de la gestion des risques sanitaires et environnementaux. Dans le cas qui nous intéresse ici, il s'agit de comprendre comment la controverse autour des OGM se rejoue au sein même du microcosme du gouvernement AMLO et reflète les tensions autour des questions environnementales. Plus généralement, nous voulons comprendre si la quatrième transformation prônée par López Obrador s'inscrit ou non dans la lignée des populismes

---

<sup>2</sup> On pense au financement de mégaprojets comme le Tren Maya, au grand programme rural Sembrando Vida ou encore aux politiques énergétiques très contestées du gouvernement d'AMLO.

écologiques des précédents gouvernements progressistes latino-américains, comme l'Équateur de Rafael Correa et la Bolivie d'Evo Morales.

Au niveau méthodologique, ce travail s'appuie sur un mémoire de fin d'étude en sciences politiques autour des politiques environnementales du gouvernement AMLO [Gachet, 2022]. Ce mémoire et le présent article ont donné lieu à un dialogue sur plus de trois ans (2020-2023). Ce dialogue s'est fondé sur la complémentarité entre d'une part une perspective de long terme sur les politiques environnementales mexicaines et les controverses sociotechniques autour du maïs transgénique et, d'autre part, une enquête en temps réel sur les politiques environnementales du gouvernement AMLO, avec un focus sur le décret d'interdiction du glyphosate et du maïs transgénique. Cette complémentarité met en exergue le rôle de certains scientifiques mexicains engagés de longue date dans l'opposition aux maïs transgéniques dans la nouvelle administration en place et donc, le passage difficile d'une écologie politique scientificomilitante d'opposition à une écologie politique de gouvernement. Du fait de la pandémie mondiale, le travail de terrain initialement prévu n'a pas pu être mis en œuvre et a été remplacé par un travail de veille en ligne qui a débouché sur la collecte et l'analyse d'articles de presse et de communiqués gouvernementaux ou provenant de diverses organisations non gouvernementales. Ces données ont été complétées par huit entretiens semi-directifs réalisés avec des militants et scientifiques travaillant sur les questions de transgéniques, dans les premiers mois qui ont suivi la promulgation du décret d'interdiction du maïs transgénique et du glyphosate, ainsi que par l'analyse des textes juridiques des principales décisions.

Pour répondre aux questions posées plus haut, il est nécessaire de prendre la mesure des enjeux autour du décret. Il constitue le dernier épisode marquant d'une controverse sociotechnique qui dure depuis près de 25 ans autour de l'adoption ou du refus des maïs transgéniques au Mexique, controverse dont on rappellera dans une première partie les principaux déroulements et les enjeux pour mieux comprendre le contexte du décret. Ce décret est également important car il représente probablement la clé de voûte de l'alliance entre López Obrador et les courants de l'écologie politique mexicaine qui lui restent fidèles. Une seconde partie sera dédiée à comprendre comment cette alliance est mise à rude épreuve dans la genèse même du décret tant la question des OGM et du glyphosate cristallise les tensions au sein du gouvernement d'AMLO entre, d'une part, les ministères les plus strictement développementalistes en faveur d'une agriculture productiviste, et, de l'autre, les tenants d'une écologisation du secteur agricole. Au-delà de sa dimension proprement mexicaine et des possibilités de sa mise en œuvre, le décret a une portée internationale. L'interdiction d'une culture transgénique comme le maïs et du pesticide le plus employé au monde par un pays de la taille du Mexique est un signal fort envoyé au niveau mondial et continental par rapport à la régulation de ce type d'agriculture. Les enjeux commerciaux, notamment vis-à-vis des États-Unis sont colossaux et entraînent un bras de fer géopolitique avec le voisin nord-américain. Nous verrons dans une troisième partie les marges de manœuvre du gouvernement d'AMLO pour mettre en œuvre un tel décret, tant au niveau logistique que géopolitique. Plus généralement, cette mesure nous semble révélatrice de l'approche essentiellement stratégique de l'écologie du gouvernement AMLO.

## I. Maïs transgénique et glyphosate : enjeux autour d'une controverse globale

Pour comprendre tout l'enjeu du décret et de la controverse à laquelle il donne lieu, nous devons rappeler toute une série d'éléments sur les produits incriminés mais également sur le contexte mexicain et les premiers épisodes de la controverse.

Le glyphosate est le principal herbicide commercialisé au niveau mondial avec un marché global d'une valeur de 7,7 milliards de dollars en 2020, marché qui devrait atteindre quelques 8,9 milliards de dollars en 2026<sup>3</sup>. Commercialisé depuis les années 1970 par Monsanto sous le nom de Round Up qui en détenait le brevet jusque dans les années 1990, on retrouve désormais cette molécule active dans près de 750 produits. C'est un herbicide non sélectif, c'est-à-dire capable de tuer toute sorte de plantes. Il est utilisé aussi bien en agriculture que pour l'entretien des espaces verts ou le jardinage. Son usage est contesté depuis plus de 30 ans maintenant, autant pour ses effets supposés sur l'environnement (génération de résistance, pollution des sols et des eaux...) que sur la santé humaine puisqu'il est largement suspecté d'être cancérigène. Malgré les alertes nombreuses et tentatives plus ou moins fermes de régulation [Silva & Garcia, 2016], son usage au niveau mondial continue d'augmenter. Il existe donc une controverse sociotechnique très importante sur l'usage du glyphosate qui s'inscrit dans une controverse plus générale sur l'usage des pesticides. Parallèlement, la controverse autour des OGM agricoles constitue un archétype de controverse sociotechnique où se mêlent les dimensions scientifiques, techniques et politiques. Très largement utilisés sur le continent américain qui concentre 87 % des surfaces totales cultivées en OGM<sup>4</sup>, leur production (mais pas leur exportation) est extrêmement réduite en Europe, ce qui traduit non seulement des trajectoires de régulation différentes [Joly & Marris, 2003], mais également des mobilisations sociales plus intenses. Rappelons qu'au niveau agricole, près de 30 ans après leurs premières mises sur le marché, seulement deux types d'OGM dominent le marché, à savoir les variétés insecticides et les variétés dites résistantes aux herbicides (RH) [Goodman & García Barrios, 2004]. Ces derniers types d'OGM sont un point de jonction entre ces deux grandes controverses puisque les premières variétés d'OGM RH étaient précisément les variétés de soja, de maïs et ou de coton dites « Roundup ready » de Bayer-Monsanto, commercialisées depuis 1996. Le glyphosate et les OGM les plus utilisés aujourd'hui sont produits par les mêmes firmes qui commercialisent à l'agriculteur une sorte de paquet technologique contenant la semence transgénique (généralement brevetée) résistante à l'herbicide qui lui correspond. Essentiellement destiné à une agriculture productiviste, ce paquet technologique a été largement dénoncé par les représentants de l'agriculture paysanne (Via Campesina notamment au niveau mondial) qui y voyaient une menace environnementale et un instrument générant de la dépendance pour les petits paysans, en particulier en ce qui concerne l'usage des semences paysannes.

Le Mexique n'a pas échappé aux controverses autour des OGM. C'est au contraire son statut de centre d'origine et de diversité du maïs qui en a fait un des épicycles de cette controverse mondialisée. Le maïs tel qu'on le connaît, n'existerait pas sans le processus de co-évolution entre cette plante et les habitants du territoire mexicain qui a lieu depuis plus de 7 000 ans [Turrent & Serratos Hernández, 2004]. Le pays est le centre de diversité du maïs mais la céréale est également à la base de l'alimentation mexicaine. Les enjeux sanitaires, alimentaires, environnementaux et culturels de l'introduction du maïs transgénique se sont donc posés de manière beaucoup plus évidente au Mexique. À la différence du système agricole

---

<sup>3</sup> RESEARCH AND MARKETS, 2022, « Global Glyphosate Market Report 2022-2026: Growing Adoption of GM Crops Underpins Volume Sales », *GlobeNewswire* [En ligne] <https://www.globenewswire.com/en/news-release/2022/05/03/2434244/28124/en/Global-Glyphosate-Market-Report-2022-2026-Growing-Adoption-of-GM-Crops-Underpins-Volume-Sales.html>

<sup>4</sup> <https://www.globenewswire.com/en/news-release/2022/05/03/2434244/28124/en/Global-Glyphosate-Market-Report-2022-2026-Growing-Adoption-of-GM-Crops-Underpins-Volume-Sales.html> Il s'agit de la même référence que la note 3, est-ce normal ?

productiviste, l'essentiel des surfaces plantées dans ce pays sont cultivées selon le principe de la milpa, dans une agriculture de type paysanne-familiale faiblement articulée au marché, avec des variétés de semences locales **conservées** d'une année sur l'autre. En plus de l'identification des populations autochtones à cette plante [Bonfil Batalla, 1982 ; Ellison, 2013] et de la richesse gastronomique qui y est attachée, le maïs revêt une dimension identitaire très forte. En 2001, un article publié dans la prestigieuse revue scientifique *Nature* fait état de la présence de transgènes dans les variétés locales de maïs de l'État de Oaxaca [Quist & Chapela, 2001] et déclenche une mobilisation à l'échelle nationale et une réponse ambiguë de la part des autorités mexicaines en charge des questions de biosécurité.

On a défini ailleurs la controverse autour du maïs transgénique au Mexique comme une controverse globale pour son caractère transsectoriel et sa capacité à mettre en scène des rapports au monde antagonistes [Foyer, 2010]. La controverse autour du maïs transgénique a en effet des dimensions environnementales, scientifiques, sanitaires, économiques, culturelles politiques et juridiques complètement intriquées. Du côté des acteurs, elle a donné lieu à des alliances très larges entre scientifiques, communautés locales, organisations paysannes et acteurs transnationaux comme au sein de la plateforme *Sin Maïs no Hay País* qui regroupe de très nombreuses organisations parmi lesquelles l'association scientifique UCSS (Union des scientifiques engagés pour la société), les ONG environnementales Greenpeace, GEA (Groupe d'étude environnementale), CEMDA (Centre Mexicain de Droit Environnemental) ou Semillas de Vida, le syndicat paysan ANEC, membre de la Via Campesina, ou encore différentes organisations autochtones locales<sup>5</sup> [Foyer, 2015]. Du point de vue symbolique, entre communautés autochtones gardiennes du maïs et firmes transnationales prédatrices de l'autre, la controverse a mis en scène des rapports à la propriété, à l'agriculture, au vivant, au savoir, à l'environnement et au monde, complètement antagonistes. Dans une veine plus nationaliste, elle a mis en lumière la résistance de l'identité mexicaine face à la globalisation néolibérale de l'agriculture venue des États-Unis et a posé la question de la souveraineté alimentaire.

En terme réglementaire, la controverse s'est traduite par des choix ambigus qui visent à mettre en œuvre une politique de biosécurité sans pour autant entraver le commerce avec le grand voisin du Nord. Cette ambiguïté incarnée institutionnellement par la CIBIOGEM (Commission intersecrétariale sur la biosécurité des organismes génétiquement modifiés) reflète les tensions entre différentes instances gouvernementales au sein même de l'État mexicain. D'un côté, un ministère de l'Environnement et une CONABIO (Commission nationale pour la biodiversité) sont logiquement en faveur des politiques de biosécurité et, de l'autre les ministères de l'Agriculture et de l'Économie défendent une vision productiviste de l'agriculture et libérale du commerce, notamment dans le cadre de l'ALENA. La politique de biosécurité mexicaine s'est traduite par une position forte au niveau continental, celle de ne pas produire de maïs transgénique sur le territoire mexicain, mais sa portée a été limitée par le choix de ne pas contrôler ces importations massives [Foyer & Bonneuil, 2015]. Ces 10 dernières années, le Mexique a ainsi continué à compléter sa production nationale d'environ 25 millions de tonnes par an par l'importation d'une quinzaine de millions de tonnes de maïs. Ces importations ne font pas, comme en Europe, l'objet d'une ségrégation entre filière. Même si ce maïs est censé être utilisé pour le fourrage ou l'industrie<sup>6</sup>, il n'est pas abusif de penser qu'une

---

<sup>5</sup> Nous retrouverons dans la partie suivante certains des principaux animateurs de ces organisations à des postes de responsabilité importante au sein du gouvernement AMLO.

<sup>6</sup> Le maïs importé au Mexique serait presque exclusivement du maïs jaune en provenance des États-Unis ou la production de maïs OGM représente plus de 90 % du volume total de cette céréale. Au Mexique, on distingue généralement le maïs jaune essentiellement destiné au fourrage et à la transformation industrielle du maïs blanc

partie peut se retrouver dans l'alimentation des Mexicains et dans les champs des paysans. Certaines enquêtes ont démontré la présence d'une importante quantité de maïs transgénique dans les tortillas mexicaines ainsi que des résidus de glyphosate dans ces mêmes tortillas consommées quotidiennement par une majorité des Mexicains [González-Ortega *et al.*, 2017]. De même, toujours selon cette enquête, la moitié des produits pourtant labellisés sans OGM ont été testés positifs aux transgènes. Les résultats de cette enquête mettent en évidence des failles dans le suivi des transgènes sur le territoire et la possibilité de contourner les règles en vigueur<sup>7</sup>. C'est l'arbitrage fondamental entre une biosécurité minimale et le commerce international qui est remis en cause avec le décret de 2020 qui représente ainsi une nouvelle étape clé dans la controverse.

## II. Genèse du décret et tensions intergouvernementales

Le 31 décembre 2020, le décret d'interdiction du maïs transgénique et du glyphosate est officiellement approuvé. Il est important de revenir quelques mois en arrière pour saisir les enjeux qui se sont cristallisés autour de l'approbation du décret et comprendre en quoi ces discussions sont révélatrices de la perception de l'environnement au sein des différents courants du gouvernement d'AMLO.

Les discussions autour de la rédaction d'un tel décret d'interdiction n'ont pas commencé dès la prise de poste d'AMLO. Nous pouvons situer le début des tensions autour de ce sujet en novembre 2019. À cette date, la SEMARNAT (Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles) décide d'interdire l'importation sur le territoire de près de 1 000 tonnes de glyphosate en invoquant le principe de précaution et de prévention des risques<sup>8</sup>. Ce type d'interdiction, qui avait déjà été utilisé les années passées, s'est alors multiplié. Entre décembre 2016 et août 2020, 670 000 tonnes de glyphosate sont interdites, ce qui ne représente pas moins de 1 667 millions de dollars selon les données de la SADER (Secrétariat de l'agriculture et du développement rural). Ces interdictions accélèrent la mise à l'ordre du jour du décret. En avril 2020, AMLO organise une réunion qui marque le point de départ officiel de la bataille autour de la rédaction du décret et les camps s'organisent.

D'un côté, les défenseurs d'une ligne d'écologie politique vont créer le GISAMAC (Groupe inter-secrétariat, dépendance, communauté et organisations de la société civile) [Le Coq *et al.*, 2021]. Des personnalités importantes présentes au gouvernement vont rejoindre le groupe. On compte parmi eux Víctor Toledo, chercheur spécialisé dans le domaine de l'ethnoécologie et représentant de l'écologie politique, reconnu pour ses nombreuses publications engagées et qui, pour la première fois, assume un poste à responsabilité au sein d'un gouvernement puisqu'il est nommé à la tête de la SEMARNAT en 2019. On retrouve également Elena Álvarez-Buylla, biologiste engagée dans la controverse autour du maïs transgénique dont elle dénonce, dans de nombreuses publications, la dangerosité pour l'agriculture mexicaine et sa diversité [Álvarez-Buylla & Piñeyro Nelson, 2013]. Elle est l'une

---

(ou d'autres couleurs) destinée à l'alimentation humaine, essentiellement pour élaborer la tortilla. Voir SAGARPA, 2017, « Maïs grano blanco y amarillo mexicano », *Planeación agrícola nacional, 2017-2030* [En ligne] [https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/256429/B\\_sico-Ma\\_z\\_Grano\\_Blanco\\_y\\_Amarillo.pdf](https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/256429/B_sico-Ma_z_Grano_Blanco_y_Amarillo.pdf)

<sup>7</sup> La biologiste de l'UNAM Elena Álvarez-Buylla, que l'on va retrouver en première ligne dans les controverses autour du décret, est cosignataire de cette étude.

<sup>8</sup> Communiqué de presse du gouvernement sur le sujet : GOBIERNO DE MÉXICO, 2019, « Niego Semarnat importación de mil toneladas de glifosato, bajo el principio precautorio para la prevención de riesgos » [En ligne] <https://www.gob.mx/semarnat/prensa/niega-semarnat-importacion-de-mil-toneladas-de-glifosato-bajo-el-principio-precautorio-para-la-prevencion-de-riesgos>

des fondatrices en 2008 de la UCCS<sup>9</sup>, fer de lance de l'opposition aux OGM. Elle dirige alors la CONACyT (Conseil national des sciences et technologies), l'organisme chargé d'établir des politiques publiques en matière de science et de technologie. Un autre acteur qui va grandement s'impliquer au sein du GISAMAC est Víctor Suárez Carrera, sous-secrétaire de la SADER. Il rejoint le secrétariat après de nombreuses années en tant que directeur exécutif de l'ANEC (Association nationale des entreprises de commercialisation des producteurs ruraux). C'est un acteur engagé en faveur d'une agriculture écologique débarrassée de pesticides et de transgènes. Il a présidé le CEDERSSA (comité du Centre d'études pour le développement rural durable et la souveraineté alimentaire) et promu la loi de planification pour la souveraineté et la sécurité agroalimentaire et nutritionnelle, et la loi pour la protection et l'amélioration des semences mexicaines. D'autres acteurs issus de l'écologie politique sont présents au sein du gouvernement comme Cecilia Elizondo, qui coordonne les conseils au sein de la SEMARNAT, Alejandro Espinosa à la CIBIOGEM ou encore Ernesto Acevedo, ancien sous-secrétaire de la SE (secrétariat de l'Économie). Outre ces acteurs gouvernementaux, des associations de défense de l'environnement et des représentants des communautés indigènes rejoignent le groupe de discussion. La création d'un groupe tel que le GISAMAC est inédite. C'est la première fois au Mexique que l'ensemble des acteurs, pourtant très divers, de l'écologie politique, s'institutionnalise et se dote d'outils nécessaires pour agir à l'échelle gouvernementale et pour interpeller les entreprises de l'industrie chimique et des pesticides.

Face aux acteurs de l'écologie politique, les opposants à cette mesure, fervents défenseurs de l'industrie agrochimique s'organisent également pour faire front. L'une des particularités du gouvernement de la 4T réside dans la diversité des acteurs qui cohabitent au sein de ses différents cabinets. Face au secteur de l'écologie politique, celui de l'agro-industrie est fortement représenté à des postes clefs. On retrouve Alfonso Romo, chef du bureau de la présidence de la République, en d'autres termes bras droit d'AMLO. Investisseur dans le secteur des semences améliorées de fruits et légumes dans les années 1990, il a été le fondateur et PDG du groupe SEMINIS qu'il a revendu en 2005 au géant Monsanto, groupe avec lequel il continue d'entretenir des liens étroits<sup>10</sup>. Pro-OGM, il considère que les organismes génétiquement modifiés sont une des clés de la sécurité alimentaire. À la tête de la SADER, on retrouve Víctor Villalobos également très proche du milieu des biotechnologies dont il a plusieurs fois défendu publiquement les intérêts. Il a été accusé par de nombreuses associations de défense de l'environnement d'avoir contourné, en février 2003, le Protocole de Carthagène sur la biosécurité des organismes vivants modifiés, afin de sauvegarder les intérêts des États-Unis et du Canada qui, contrairement au Mexique, n'avaient pas signé le protocole. Enfin, Julio Scherer, le conseiller juridique d'AMLO est quant à lui issu du milieu du business et entretient des relations étroites avec Alfonso Romo. Ce trio, va, dès les premiers mois de négociations, tenter de prendre de vitesse le GISAMAC en proposant leurs propres versions du décret devant la CONAMER (Commission nationale pour la réforme et la réglementation), version édulcorée des principaux éléments les plus gênants pour l'agrobusiness. La première tentative a lieu en juin 2020, la seconde au mois d'août et une troisième au mois d'octobre. Ces différentes propositions tentaient de limiter la portée du décret voulu par AMLO en remplaçant la suppression du maïs transgénique et du glyphosate par de nouvelles études visant à

---

<sup>9</sup> Ce groupe a pour objectif de soutenir la création de groupes d'étude et de promouvoir le débat autour de thématiques en relation avec la science au Mexique, en regroupant des experts de différents domaines.

<sup>10</sup> FORBES STAFF, 2018, « Perfil. Alfonso Romo, de las competencias olímpicas al gabinete de AMLO », *Forbes México* [En ligne] <https://www.forbes.com.mx/perfil-alfonso-romo-de-las-competencias-olimpicas-al-gabinete-de-amlo/>

déterminer le niveau de « sécurité » du glyphosate pour dans un second temps et, en fonction des résultats de ces enquêtes, réfléchir à des alternatives à mettre en place. Ces études de dangerosité devaient courir sur une durée de quatre ans. Ce délai n'était pas anodin puisque, outre retarder la mise en place effective d'une interdiction, il reportait la décision au prochain mandat<sup>11</sup>. Suite à ces tentatives, le trio Alfonso Romo, Víctor Villalobos et Julio Scherer est considéré par une partie de la presse mexicaine et les organisations de défense de l'environnement comme le « lobby du glyphosate » [Melgoza & Rincón, 2021]. D'autres groupes de pression viennent compléter ce « lobby » : chambres de commerce, entreprises agrochimiques ou groupes plus spécifiques comme l'UMFFAC (Union mexicaine des fabricants et formulateurs de produits agrochimiques) ou le CNA (Conseil national de l'agriculture).

Ces propositions de décret ont ravivé les tensions déjà présentes entre les acteurs du GISAMAC et ceux de l'agro-industrie. Les propositions mentionnaient notamment l'accord de Víctor Toledo (accord obligatoire pour que la proposition puisse être soumise à la CONAMER) alors même que celui-ci affirmait n'avoir jamais accepté de signer quoi que ce soit. Malgré ce vice de procédure, le 23 octobre 2020, une version de décret est approuvée par la CONAMER qui la soumet à consultation publique déclenchant une vague de manifestations de la part de politiciens, de scientifiques, d'académiciens et d'acteurs de la société civile. Les associations historiques de défense des maïs natifs ont réagi avec des campagnes de protestations, à l'instar de *Sin Maïs no Hay País* qui a publié une déclaration intitulée « Le décret Scherer-Villalobos menace le Mexique ».

Face à la multiplication des tensions, AMLO est resté en retrait en ne s'exprimant publiquement qu'au sein d'une de ses conférences de presse matinales en indiquant qu'il ne s'agissait que de « simples différences de point de vue ». Cependant ces « différences de point de vue » n'ont pas été sans conséquences sur l'équilibre gouvernemental. Víctor Toledo démissionne de la SEMARNAT début septembre 2020. Peu avant l'annonce de sa démission, un enregistrement audio d'une conversation sort dans la presse : il y dénonce les contradictions existantes au sein du gouvernement et les nombreuses luttes de pouvoir qui s'y jouent. Selon lui, le secrétariat de l'Agriculture et, sous-entendu, le gouvernement de la 4T dans sa majorité « est fondamentalement orienté vers l'agro-industrie, il est contre l'agroécologie et essaie d'imposer l'objectif des grandes multinationales ». Sa démission marque bien la difficulté du passage d'actions locales à des actions institutionnalisées au niveau national pour les acteurs de l'environnementalisme social mexicain [Foyer & Kervran, 2013]. Le manque de moyens accordés à la SEMARNAT et le manque d'indépendance ne permettaient pas une marge de manœuvre suffisante pour la traduction d'initiatives civiles en politiques publiques cohérentes. Autant d'obstacles qui ont conduit à un relatif échec de l'institutionnalisation du courant de l'environnementalisme mexicain au sein de la SEMARNAT et du gouvernement de manière générale. D'autres démissions ont eu lieu à la même période puisqu'au mois de décembre 2020, Alfonso Romo quitte son poste et ne sera pas remplacé dans ses fonctions. Fin 2020 également, la secrétaire de l'Économie est remplacée par Tatiana Clouthier, partisane du glyphosate et proche d'Alfonso Romo avec qui elle a entretenu des relations professionnelles. Ces changements ne vont pas apaiser les tensions puisque Tatiana Clouthier va refuser de se rendre aux réunions du GISAMAC et va organiser de nombreuses rencontres avec les acteurs de l'agro-industrie, comme avait pu le faire Alfonso Romo avec Juan Manuel Madero, ancien directeur exécutif de Monsanto au Mexique.

---

<sup>11</sup> À noter qu'AMLO, selon la Constitution, ne pourrait être élu pour un second sexennat.

Finalement, une version définitive du décret est approuvée le 31 décembre 2020. Cette version reprend majoritairement les propositions du GISAMAC mais des concessions ont été admises par le groupe pour que le décret soit également approuvé par la SADER. Ainsi, a été retirée de la proposition originale l'obligation, pour les groupes privés qui bénéficient d'aide publique, d'arrêter immédiatement d'utiliser le glyphosate. Par conséquent, l'interdiction immédiate ne concerne plus que les activités gouvernementales et les programmes publics en excluant le secteur privé, au moins jusqu'en janvier 2023. La force du décret se voit amoindrie, ce qui nous amène à nous interroger sur sa portée concrète.

### III. L'applicabilité du traité : difficultés techniques et pressions diplomatiques

Cette double interdiction va se confronter à de nombreux obstacles dans sa mise en œuvre concrète. Des obstacles purement techniques puisqu'il s'agit ici d'un changement majeur de paradigme dans la manière de faire et concevoir l'agriculture à l'échelle nationale mais également des obstacles géopolitiques, vis-à-vis des relations entretenues par le Mexique avec les États-Unis, principal importateur de maïs dans le pays.

Pour de nombreux groupes écologistes, notamment *Sin Maïs no Hay País*, l'interdiction telle qu'elle est énoncée dans le décret n'est pas assez explicite et ses bases juridiques trop fragiles (ce sont ces mêmes fragilités qui ont été exploitées par les détracteurs du décret). L'ambiguïté qui entoure le décret pourrait amener certaines entreprises ou groupes d'individus à exploiter les failles rédactionnelles afin de contourner l'interdiction et continuer à utiliser du glyphosate ou à importer du maïs transgénique. Les faiblesses du décret ont été dénoncées par *Sin Maïs no Hay País* dans un communiqué du 31 décembre 2020<sup>12</sup>, jour symbolique de la bénédiction des graines au Mexique. Selon eux, le décret s'apparente plus à un memorandum interne qu'à un décret présidentiel puisqu'il n'interdit pas de manière claire, nette et précise l'usage du glyphosate ou du maïs transgénique. Aussi, aucun moyen concret n'est mentionné pour atteindre les objectifs fixés. Il revient à la SEMARNAT et à la SADER de cogérer et de trouver des alternatives au glyphosate et à l'importation de maïs transgénique sur le territoire d'ici à 2024, sans que l'on sache bien de quelles alternatives il s'agit. De même, aucune mention n'est faite des prérogatives qui leur seront attribuées ou des ressources économiques qui leur seront allouées. La CONACyT devra quant à elle appuyer la recherche scientifique et le développement de nouvelles technologies afin de proposer des alternatives au glyphosate. Selon Fernando Bejarano, directeur de la RAPAM (Réseau d'action sur les pesticides et ses alternatives au Mexique), le choix même du glyphosate pourrait même être contreproductif. Il considère que le glyphosate n'est pas le pesticide le plus dangereux utilisé sur le territoire mexicain. Il craint donc que la formulation adoptée n'entraîne « une substitution de l'utilisation du glyphosate par un autre pesticide tout autant, voire encore plus nocif<sup>13</sup> ».

Le manque de ressources économiques dédiées est également un frein à la mise en œuvre concrète du projet. Le coût de la transition à une agriculture libre de glyphosate devrait être conséquent à l'échelle nationale selon Leticia López et Fernando Bejarano, notamment à cause de l'appauvrissement des sols dû à l'usage répété de pesticides. On constate un manque de moyens pour s'assurer que la réglementation en place soit bel et bien respectée. Rappelons

---

<sup>12</sup> Communiqué du Réseau de défense du maïs : SERmixe, 2021, « Comunicado de la Red en Defensa del Maíz ante el “decreto” publicado en el Diario Oficial de la Federación el 31 de diciembre de 2020 », *SERmixe* [En ligne] <https://sermixe.org/comunicadoredmaiz1/>

<sup>13</sup> Entretien personnel réalisé le 10 août 2021.

qu'il existe déjà un moratoire de facto qui interdit la culture de maïs transgénique sur le territoire, que le décret vient renforcer. Or, on l'a dit, du maïs transgénique utilisé dans l'industrie et pour nourrir le bétail continue d'être massivement importé depuis les États-Unis. S'assurer que l'alimentation mexicaine soit libre de transgénique, au moins en ce qui concerne le maïs, supposerait de mettre en place des contrôles stricts aux frontières, des dispositifs de détection de traçabilité et d'étiquetages techniques et onéreux pour être capable de séparer strictement les quelques 15 millions de tonnes de maïs importées des tables et des champs mexicains. Il est difficile d'imaginer la mise en place de telles mesures dans un contexte plus général de coupes budgétaires massives subies par les différentes entités publiques en charge des questions environnementales. Dans le cadre d'un plan de restructuration et de reconfiguration du secrétariat couplé à un climat d'austérité budgétaire, le budget SEMARNAT se voit diminuer de 28,07 % entre 2018 et 2021. Ces coupes budgétaires s'inscrivent dans une tendance instaurée sous Enrique Peña Nieto : en cinq ans, de 2015 à 2020 les ressources économiques allouées à la SEMARNAT ont baissé de 56,06 % [Badillo, 2020]. Non seulement AMLO n'a ni freiné ni stoppé cette tendance, mais il l'a poursuivie, dévoilant son ordre de priorités.

Dans ce contexte, seules quelques mesures ont été mises en place pour mettre en œuvre le décret. Les premiers mois qui ont suivi l'approbation du décret ont été marqués par la création d'un groupe de travail entre la SEMARNAT et la CONACyT qui a débouché sur la mise en place de centres d'éducation et de formation sur le développement durable<sup>14</sup>. Ces centres ont permis de former et sensibiliser les fonctionnaires du gouvernement à l'impact du glyphosate et des OGM pour qu'ils puissent former par la suite des acteurs stratégiques du public à ces thématiques. 72 000 personnes ont pu profiter de ce dispositif en deux ans. Dans un communiqué de septembre 2022, la CONACyT a exposé ses avancées concernant la substitution du glyphosate. Suite à un cycle de conférences organisé par la SADER sur l'autosuffisance alimentaire, 62 projets ont été identifiés pour leurs « alternatives culturellement pertinentes, rentables et sûres pour la santé humaine et pour l'environnement ». Selon Víctor Suárez Carrera, ces projets ont permis de prouver qu'une agriculture sans glyphosate est possible avec l'utilisation de bio-intrants sans que cela n'entraîne une réduction des rendements par hectares. On constate même pour certains projets une réduction des coûts par tonne en sortie. Víctor Suárez a mis en évidence des expériences qui s'inscrivent dans le cadre ou en dehors des politiques publiques, dans la production pour l'autoconsommation, pour le marché intérieur et pour l'exportation. Parmi elles, des expériences concernant plus de 100 producteurs à Sinaloa qui poursuivent une transition agroécologique, cette entité étant emblématique de la production commerciale mexicaine. Toutes ces avancées positives restent cependant marginales au regard de l'ampleur de la transition à opérer au niveau national.

À ces difficultés techniques et financières s'ajoute la pression économique et diplomatique des entreprises agrochimiques et du gouvernement états-unien. En effet, l'approbation du décret ne met pas un terme aux tensions et aux rapports de force entre les différents acteurs concernés par la question du glyphosate et du maïs transgénique. Pour Bayer-Monsanto la « guerre du glyphosate » n'est pas encore perdue. L'enjeu économique que

---

<sup>14</sup> Communiqué de la CONACyT : CONACYT, 2022, « Gobierno de México presenta avances en cumplimiento del decreto para prescindir del glifosato y del maíz transgénico », *Conacyt* [En ligne] <https://conahcyt.mx/gobierno-de-mexico-presenta-avances-en-cumplimiento-del-decreto-para-prescindir-del-glifosato-y-del-maiz-transgenico/#:~:text=del%20ma%C3%ADz%20transg%C3%A9nico-Gobierno%20de%20M%C3%A9xico%20presenta%20avances%20en%20cumplimiento%20del%20decreto%20para,y%20semillas%20transg%C3%A9nicas%20en%20M%C3%A9xico.>

représente la perte d'un marché comme celui du Mexique explique l'offensive du groupe. L'organisation Right to Know [Gillam, 2021] a révélé des mails du bureau du représentant américain du commerce démontrant l'implication du gouvernement Trump dans les pressions de Bayer envers le Mexique. La directrice de la communication, des affaires publiques et du développement durable de Bayer-Monsanto, Laura Tamayo, se défend des accusations d'ingérence dans les politiques de santé publique au Mexique. Selon elle, les lois leur « donnent la possibilité de [se] défendre contre des positions susceptibles d'affecter le développement d'une agriculture durable » [Melgoza & Rincón, 2021]. D'autres groupes agro-industriels se sont également joints au lobbying comme CropLife America et CropLife Latin America<sup>15</sup>. Leur discours, comme en témoigne un communiqué de l'agence Proccyt<sup>16</sup>, qui a lancé une campagne médiatique contre le décret, repose sur la controverse et l'absence de consensus scientifique autour de la toxicité du glyphosate sur lequel s'appuie le décret. Des recours juridiques sont lancés par le CNA (dont Bayer-Monsanto fait partie) pour faire annuler le décret. Leur principal argument repose sur le manque de preuve de la dangerosité du glyphosate et de l'absence de base légale. Le pouvoir du CNA, présidé par Juan Cortina Gallardo, a été renforcé tout au long des gouvernements néolibéraux passés, notamment en matière économique. Le groupe entretient des relations étroites avec le gouvernement actuel, via Alfonso Romo, et a eu recours à des bureaux d'études spécialisés pour mener les actions efficacement. Un investissement financier important puisqu'on estime que 12 millions de pesos mexicains ont été investis dans la démarche. Plusieurs recours en amparo ont été rejetés à l'instar de celui déposé dès le mois d'avril 2021. Ce précédent témoigne de la volonté de la justice de protéger le décret « et lui donne une armure contre les protections possibles que les grandes entreprises pourraient vouloir rechercher à l'avenir » [Lozano, 2021], comme l'explique Ramón Vera Herrera de *Sin Maíz no Hay País*, qui accompagne les communautés indigènes dans la défense de leur territoire. 23 recours en amparo ont été déposés entre janvier et septembre 2021 par le CNA mais aussi Bayer-Monsanto directement, Proccyt et l'UMFFAAC. Cependant, un recours en amparo de Bayer-Monsanto va finir par aboutir en juillet 2022. Selon le juge du 6<sup>e</sup> district du Mexique, les preuves de la dangerosité du glyphosate ne sont pas suffisantes et pas assez précises, rendant le décret inconstitutionnel [Arellano García, 2022] par manque de fondements. Il autorise donc à nouveau Bayer-Monsanto à importer du glyphosate et du maïs transgénique au Mexique. La SEMARNAT a réagi pour contester la décision qui, selon elle, nie le principe de précaution adopté par le Mexique.

Les groupes agrochimiques ne sont pas les seuls à défendre leurs intérêts. Cette double interdiction représente un enjeu économique et géopolitique de taille pour le gouvernement des États-Unis. L'argumentaire du gouvernement mexicain représenterait une violation de l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, le T-MEC. Un ultimatum est posé par le négociateur agricole en chef pour le ministère du Commerce des États-Unis, Doug McKalip. Il est demandé au gouvernement mexicain de prouver, avant le 14 février 2023, la dangerosité du glyphosate. En cas de preuves jugées insuffisantes, le gouvernement états-unien menace de porter plainte pour non-respect de l'accord. Or, comme nous l'avons documenté au début de cet article, la controverse autour du maïs transgénique et du glyphosate dure depuis tant d'années qu'il est impossible pour le Mexique de fournir des preuves satisfaisantes en si peu de temps. Face à la pression diplomatique, le 13 février, un nouveau

---

<sup>15</sup> CropLife America et CropLife Latin America sont des organisations qui rassemblent des transnationales de pesticides et d'OGM.

<sup>16</sup> Proccyt est une organisation qui représente les plus grandes entreprises de l'industrie agroalimentaire mexicaine.

décret venant remplacer le premier a été adopté. Cette nouvelle version reprend le cœur du décret originel mais supprime la date butoir de la transition qui avait précédemment été fixée au 31 janvier 2024 [Krinke, 2023] pour la repousser au mois de mars 2024. Outre ce gain de temps marginal, le décret évoque le développement par des universités publiques et des entreprises mexicaines de 5 bioherbicides agroécologiques qui pourraient se substituer au glyphosate, sans plus de précision. Le décret donne également quelques chiffres qui montrent les premiers effets du précédent décret concernant les autorisations d'importation du glyphosate. Ces dernières ont drastiquement baissé ces deux dernières années, passant de quelques 8 millions de tonnes en 2021 à moitié moins en 2022. Face à cette réaffirmation de la double interdiction à venir pour 2024, les États-Unis ont fait savoir, via leur ministre de l'Agriculture, Tom Vilsak, que les nouvelles mesures prises par le Mexique n'étaient pas suffisantes.

Conclusion. Des usages externes et internes du décret

On a vu dans ce texte que le décret sur l'interdiction du glyphosate et du maïs transgénique est une mesure symbolique et géopolitique forte, mais à l'applicabilité forcément limitée. Promesse de campagne, elle semble être un des éléments pivot de la politique environnementale du gouvernement de la 4T puisque, s'il révèle bien les tensions internes au sein du gouvernement AMLO entre des visions antagonistes de l'agriculture et de l'environnement, AMLO, a priori plutôt en retrait des débats dans un premier temps, semble avoir arbitré en faveur des tenants de la ligne la plus agroécologique. S'il n'a pas vraiment accordé les moyens nécessaires à la mise en œuvre très concrète de la mesure, le maintien de la double interdiction signifie clairement entrer dans un rapport de force avec des acteurs aussi puissants que les ministères du Commerce et de l'Agriculture, le secteur de l'agrobusiness et même le gouvernement états-unien. Une des clés de compréhension de la position d'AMLO sur ce dossier est peut-être précisément l'instrumentalisation du décret à des fins d'affirmation de la souveraineté nationale vis-à-vis des États-Unis et de l'ALENA. Bien plus qu'une préoccupation environnementale, la question du glyphosate et du maïs transgénique serait pour lui l'occasion d'affirmer une position à la fois nationaliste, anti-impérialiste et anti-libérale. En cela, la position d'AMLO n'est pas sans rappeler l'instrumentalisation de thèmes et de mesures écologiques à des fins d'affirmation sur la scène internationale par les populismes écologiques précédents [Cadalen, 2020]. À la différence près que pour AMLO, peu préoccupé par les questions internationales, il s'agirait plus d'une affirmation de principes à destination des Mexicains, que d'une stratégie de visibilité dans le cadre de la gouvernance globale de l'environnement. Autre différence notable, les référents autochtones ne sont jamais mobilisés par AMLO ou la diplomatie mexicaine pour justifier une particularité de leur approche de l'environnement, ni au niveau international ni au niveau national, semble-t-il. Si AMLO partage avec Evo Morales et Rafael Correa un discours anti-impérialiste et des options idéologiques et politiques en faveur du développement économique et des programmes de redistribution, son populisme ne peut pas vraiment être qualifié d'écologique tant cette préoccupation semble marginale.

Une autre clé de lecture, plus interne, pour comprendre le maintien de la double interdiction, est qu'elle représente probablement la seule véritable mesure environnementale à mettre au crédit du gouvernement de la 4T. Elle permet de maintenir une alliance fragile avec une partie de la gauche écologique qui reste fidèle à AMLO. En effet, nous devons remettre en perspective cette mesure avec les très nombreux arbitrages en défaveur de l'environnement :

démission de Víctor Toledo, maintien des politiques extractivistes [Teran Mantovani, 2014], faiblesse des ambitions climatiques, investissement dans des grandes infrastructures comme le Tren Maya [Casanova Casañas, 2021], répression et criminalisation des défenseurs de l'environnement, coupes drastiques dans le budget du ministère de l'Environnement [Gachet, 2022]. Le bilan environnemental du gouvernement AMLO est jugé très sévèrement par de nombreux environnementalistes [Enciso, 2021] qui y voit un net recul de ce secteur. Peu avant la prochaine élection présidentielle de 2024, le décret peut permettre de garder un certain soutien à la fois auprès de bases urbaines sensibles à l'écologie et à un discours nationaliste, mais aussi auprès des bases paysannes opposées à l'ALENA. L'écologie n'est pas dans le logiciel développementaliste et social du président mexicain, pas plus et probablement même encore moins qu'il ne l'était dans celui de ces confrères latino-américains. Si grande transformation de la société mexicaine il y a, elle ne sera certainement pas de nature écologique. La conciliation de politiques sociales de redistribution avec des mesures environnementales ambitieuses demeure largement un chantier ouvert pour les gouvernements dits progressistes d'Amérique latine<sup>17</sup>.

## Bibliographie

ÁLVAREZ-BUYLLA Elena R. & PIÑEYRO NELSON Alma (dir.), 2013, *El maíz en peligro ante los transgénicos: un análisis integral sobre el caso de México*, Mexico, UNAM/UCCS [En ligne] <http://bdjc.iaa.unam.mx/items/show/389#lg=1&slide=0>

ARELLANO GARCÍA César, 2022, « Juez autoriza a Monsanto vender maíz transgénico y glifosato en México », *La Jornada* [En ligne] <https://www.jornada.com.mx/2022/07/15/politica/006n1pol>

BADILLO Diego, 2020, « Presupuesto para medio ambiente se redujo en más de la mitad en 5 años », *El Economista* [En ligne] <https://www.economista.com.mx/politica/En-cinco-anos-se-reduce-en-mas-de-la-mitad-el-presupuesto-para-la-proteccion-del-medio-ambiente-20200919-0002.html>

BONFIL BATALLA Guillermo, 1982, « El maíz. Fundamento de la cultura popular mexicana », M Museo Nacional de Culturas Populares/SEP [En ligne] <https://www.codexvirtual.com/maiz/images/elmaiz.pdf>

CADALEN Pierre-Yves, 2020, « Le populisme écologique comme stratégie internationale : l'Équateur et la Bolivie face au multilatéralisme environnemental », *Critique internationale*, vol. 89, n° 4, p. 165-183. DOI : 10.3917/cii.089.0168

CALDERÓN-CONTRERAS Rafael, 2013, « Ecología política: hacia un mejor entendimiento de los problemas socioterritoriales », *Economía, sociedad y territorio*, vol. 13, n° 42, p. 561-569 [En

---

<sup>17</sup> Du fait de la diversité des gauches, mais aussi de l'écologie politique, au niveau latino-américain, il faudrait élargir et affiner nos analyses à travers d'autres cas d'alliances plus ou moins revendiquées entre les expériences de gauche au pouvoir et l'écologie politique, que ce soit par exemple au Brésil avec les présidences de Lula et Dilma Rousseff ou encore, plus récemment en Argentine avec le président Gabriel Petric ou en Colombie avec Gustavo Petro. Ce dernier se revendique explicitement d'une gauche écologiste et place dans son gouvernement des figures importantes de la défense de l'environnement au niveau national comme la vice-présidente Francia Márquez.

ligne] [https://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci\\_arttext&pid=S1405-84212013000200010](https://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1405-84212013000200010)

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre & BARTHE Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

CASANOVA CASAÑAS Laura, 2021, « Megaproyectos y conflictos ecoterritoriales. El caso del Tren Maya », *Relaciones Internacionales*, n° 46, p. 139-159. DOI : 10.15366/relacionesinternacionales2021.46.008

DURAND SMITH Leticia, FIGUEROA DÍAZ Fernanda & GUZMÁN CHÁVEZ Mauricio Genet, 2011, « La ecología política en México ¿Dónde estamos y para dónde vamos? », *Estudios sociales*, vol. 19, n° 37, p. 281-307 [En ligne] [https://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci\\_arttext&pid=S0188-45572011000100011](https://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0188-45572011000100011)

ENCISO Angélica, 2018, « Recorte a Semarnat, prueba de que el ambiente no es prioridad: Cemda », *La Jornada* [En ligne] <https://www.jornada.com.mx/2018/12/19/politica/010n2pol>

ELLISON Nicolas, 2013, *Semé sans compter. Appréhension de l'environnement et statut de l'économie en pays totonaque (Sierra de Puebla, Mexique)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

FOYER Jean, 2010, *Il était une fois la bio-révolution. Nature et savoirs dans la modernité globale*, Paris, Presses Universitaires de France.

FOYER Jean & DUMOULIN KERVRAN David, 2013, « L'environnementalisme social mexicain : une version endémique de l'écologie politique », *Écologie & politique*, vol. 46, n° 1, p. 83-94. DOI : 10.3917/ecopo.046.0083

FOYER Jean, 2015, « Défendre les maïs au Mexique, entre ressources génétiques et ressources politiques », dans Frédéric THOMAS & Valérie BOISVERT (dir.), *Le pouvoir de la biodiversité. Néolibéralisation de la nature dans les pays émergents*, Marseille, IRD éditions/Éditions Quæ, p. 119-130.

FOYER Jean & BONNEUIL Christophe, 2015, « La bioseguridad mexicana : una actuación de seriedad », *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 77, n° 1, p. 37-68 [En ligne] [https://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci\\_arttext&pid=S0188-25032015000100002](https://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0188-25032015000100002)

GACHET Nina-Lou, 2022, « Développement économique-social et protection de l'environnement : l'impossible arbitrage pour les populismes latino-américains ? Le cas du Mexique d'Andrés Manuel López Obrador », mémoire en sciences sociales, Toulouse, Sciences Po Toulouse [En ligne] <https://consultationmemoires.sciencespo-toulouse.fr/recherche/view.php?pdf=24028>

GUDYNAS Eduardo, 2011, « BuenVivir: Today's Tomorrow », 2011, *Development*, vol. 54, n° 4, p. 441-447. DOI : 10.1057/dev.2011.86

GILLAM Carey, 2021, « Revealed: Monsanto owner and US officials pressured Mexico to drop glyphosate ban », *The Guardian* [En ligne]

<https://www.theguardian.com/business/2021/feb/16/revealed-monsanto-mexico-us-glyphosate-ban>

GONZÁLEZ-ORTEGA Emmanuel, PIÑEYRO-NELSON Alma, GÓMEZ HERNÁNDEZ E, MONTERRUBIO-VÁZQUEZ E, ARLEO M, DÁVILA-VELDERRAIN J, MARTÍNEZ-DEBAT C & ÁLVAREZ-BUYLLA Elena R., 2017, « Pervasive presence of transgenes and glyphosate in maize-derived food in Mexico », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, vol. 41, n° 9-10, p. 1146-1161. DOI : 10.1080/21683565.2017.1372841

GOODMAN Major & GARCÍA BARRIOS Luis Enrique, 2004, « Assessment of Biological Effects in Agriculture », dans COMMISSION FOR ENVIRONMENTAL COOPERATION SECRETARIAT REPORT, « Maize and Biodiversity: The effects of Transgenic Maize in Mexico », Québec [En ligne] <http://www.cec.org/files/documents/publications/2152-maize-and-biodiversity-effects-transgenic-maize-in-mexico-key-findings-and-en.pdf>

JOLY Pierre-Benoit & MARRIS Claire, 2003, « Les Américains ont-ils accepté les OGM ? Analyse comparée de la construction des OGM comme problème public en France et aux États-Unis », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 68-69, p. 11-45. DOI : 10.22004/ag.econ.202762

KRINKE Charlotte, 2023, « OGM : le Mexique assouplit légèrement son moratoire », *Inf'OGM* [En ligne] <https://infogm.org/ogm-le-mexique-assouplit-legerement-son-moratoire/>

LALANDER Rickard & MERIMAA Maija, 2017, « La paradoja político-ambiental ecuatoriana » *Provincia. Revista Venezolana de estudios territoriales*, n° 37, p. 29-73 [En ligne] <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1238153/FULLTEXT01.pdf>

LANDIVAR Diégo & RAMILLIEN Émilie, 2017, « Savoirs autochtones, “nature-sujet” et gouvernance environnementale : une analyse des reconfigurations du droit et de la politique en Bolivie et en Équateur », *Autrepart*, vol. 81, n° 1, p. 135-158. DOI : 10.3917/autr.081.0135

LASCOUMES Pierre, 1994, *L'éco-pouvoir: environnements et politiques*, Paris, La Découverte.

LE COQ Jean-Francois, GRISA Catia, GUÉNEAU Stéphane Gerard Emile, NIEDERLE Paulo (dir.), 2021, *Políticas Públicas y Sistemas Alimentarios en América Latina*, Rio de Janeiro, e-papers [En ligne] [https://agritrop.cirad.fr/599091/2/Miolo\\_PoliticAlimentares\\_ProvaFinal1.pdf](https://agritrop.cirad.fr/599091/2/Miolo_PoliticAlimentares_ProvaFinal1.pdf)

LEMIEUX Cyril, 2007, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 25, n° 1, p. 191-212. DOI : 10.3917/mnc.025.0191

LOZANO Erika, 2021, « Ramón Vera: “Si se quiere prohibir el maíz transgénico, que se prohíba su siembra y trasiego” », *Biodiversidadla* [En ligne] <https://www.biodiversidadla.org/Noticias/Ramon-Vera-Si-se-quiere-prohibir-el-maiz-transgenico-que-se-prohiba-su-siembra-y-trasiego>

MELGOZA Alejandro & RINCÓN Sergio, 2021, « Scherer, Romo y Villalobos hicieron el lobby del glifosato en Palacio Nacional », *El Universal* [En ligne] <https://www.eluniversal.com.mx/nacion/scherer-romo-y-villalobos-hicieron-el-lobby-del-glifosato-en-palacio-nacional/>

POUPEAU Franck, 2011, « L'eau de la Pachamama. Commentaires sur l'idée d'indigénisation de la modernité », *L'Homme*, vol. 198-199, n° 2-3, p. 247-276. DOI : 10.4000/lhomme.22781

QUIST David & CHAPELA Ignacio H., 2001, « Transgenic DNA introgressed into traditional maize landraces in Oaxaca, Mexico », *Nature*, n°414, p. 541-543. DOI : 10.1038/35107068

REBEYROLLE Louise, 2019, « Amis à l'ONU, ennemis politiques en Équateur. Les stratégies d'alliances au prisme de la question environnementale (2006-2016) », *Cahiers des Amériques latines*, n° 92, p. 177-195. DOI : 10.4000/cal.10154

SÉRANDOUR Audrey, 2017, « De la ressource naturelle à la construction nationale : analyse géopolitique du projet d'exploitation du lithium du salar d'Uyuni, en Bolivie », *Annales de géographie*, vol. 713, n° 1, p. 56-81. DOI : 10.3917/ag.713.0056

SILVA Margarida & GARCIA José Luís, 2016, « 85. What have we learnt? If glyphosate were to become a late lesson we have now ignored the early warnings », dans I. Anna S. OLSSON, Sofia M. ARAÚJO, M. Fatima VIEIRA (dir.), *Food futures: ethics, science and culture*, Wageningen, Wageningen Academic Publishers, p. 556-561. DOI : 10.3920/978-90-8686-834-6\_85

TERAN MANTOVANI Emiliano, 2014, « Las espirales del debate sobre extractivismo y los nuevos tiempos », *Dario Co Latino* [En ligne] [https://www-diariocolatino-com.translate.goog/las-espirales-del-debate-sobre-extractivismo-y-los-nuevos-tiempos/?\\_x\\_tr\\_sl=es&\\_x\\_tr\\_tl=fr&\\_x\\_tr\\_hl=fr&\\_x\\_tr\\_pto=sc](https://www-diariocolatino-com.translate.goog/las-espirales-del-debate-sobre-extractivismo-y-los-nuevos-tiempos/?_x_tr_sl=es&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc)

TURRENT Antonio & SERRATOS HERNÁNDEZ José Antonio, 2004, « Context and Background on Wild and Cultivated Maize in Mexico », dans COMMISSION FOR ENVIRONMENTAL COOPERATION SECRETARIAT REPORT, « Maize and Biodiversity: The effects of Transgenic Maize in Mexico », Québec [En ligne] <http://www.cec.org/files/documents/publications/2152-maize-and-biodiversity-effects-transgenic-maize-in-mexico-key-findings-and-en.pdf>